

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 09 DECEMBRE 2021

Étaient Présents : Jean Luc DUVEL, Christine FERARD, Gérard BEAUGENDRE, Jean Yves GARDAN, Bernard JACQUES, Aurélie LEGROS, Claudie BENARD, Suzanne DOURDAIN, André LUCAS, Michèle PAQUET, Maud PERREUL, Miguel LOYARTE, Yohann CHANTREL, Jean Yves TALIGOT, Françoise MARTIN, Pierre Henri GASDON

Étaient Absents Excusés : Marie Paule GILLOUARD, pouvoir à Jean Luc DUVEL
Fabienne GUILLOIS, pouvoir à Maud PERREUL
Arnaud VOISINNE

PRÉSENTS : 16
POUVOIRS : 2
VOTANTS : 19

Secrétaire de séance : Claudie BENARD

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire propose que soit ajoutée une question complémentaire :

- Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Jean 23 à VITRE

1 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 18 NOVEMBRE 2021

Le Procès Verbal du 18 Novembre est approuvé à l'unanimité.

2 - FINANCES

2.1 Approbation des tarifs municipaux 2023

Christine FERARD présente les tarifs municipaux pour l'année 2022 et ceux proposés pour l'année 2023. Ceux-ci comprennent :

- les tarifs de location du complexe du lac,
- les tarifs de location de la salle municipale, de la salle annexe, de la salle du cinéma
- les tarifs de location mobilier-vaisselle,

Les divers tarifs (concessions cimetière, droit de place, élagage, vente objet avec la médaille Chatillon etc...) seront délibérés ultérieurement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adopter les tarifs municipaux ci après pour l'année 2023 :

SALLE DU COMPLEXE DU LAC	TARIF 2022		TARIF 2023	
	Habitants Chatillon et associations hors Chatillon	Habitants hors Chatillon et professionnels	Habitants Chatillon et associations hors Chatillon	Habitants hors Chatillon et professionnels
Week-end et jours fériés - Location 1 jour de 9h à 8h le lendemain	220 €	320 €	224 €	326 €
Week-end - Location 2 jours de 9h à 8h le surlendemain	440 €	640 €	449 €	653 €
Week-end - Location 3 jours de 9h le vendredi à 8h le lundi matin	590 €	860 €	602 €	877 €
Week-end - Location 4 jours de 9h le 1er jour à 08h le 5ème jour	710 €	1 050 €	724 €	1 071 €
Semaine - Location journée	180 €	280 €	184 €	286 €
Semaine - Location 1/2 journée (réunion-vin d'honneur)	100 €	160 €	102 €	163 €
Rencontre après obsèques	40 €	60 €	41 €	62 €
Nouvel an du 31.12 à 9h au 02.01 à 8h	780 €	1 200 €	796 €	1 224 €
Caution globale mise à disposition salle et sono	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Prix de l'heure de Ménage si location non rendue dans l'état de propreté	40€/h	40€/h	41€/h	41€/h
Associations de Chatillon (location sur période du 1er septembre au 15 avril)	Forfait par jour (chauffage, divers)		Forfait par jour (chauffage, divers)	
	87 €		89 €	

SALLE MUNICIPALE <i>Après 15h00 pendant les périodes scolaires Location avec verres et tasses pour 100 personnes.</i>	TARIF 2021		TARIF 2022		TARIF 2023	
	Chatillon	Hors Chatillon	Chatillon	Hors Chatillon	Chatillon	Hors Chatillon
Rencontre après obsèque	23 €	46 €	23 €	46 €	23 €	46 €
Réunion manifestation	53 €	106 €	54 €	108 €	55 €	110 €
Vin d'honneur	69 €	138 €	70 €	140 €	71 €	142 €
Une journée	95 €	190 €	96 €	192 €	98 €	196 €
2 jours	140 €	280 €	141 €	282 €	144 €	288 €
Mise à disposition gratuite pour toutes les associations de Chatillon et fêtes de quartier.						
SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE <i>Location avec verres et tasses pour 100 personnes</i>	Chatillon	Hors Chatillon	Chatillon	Hors Chatillon	Chatillon	Hors Chatillon
Rencontre après obsèques	23 €	46 €	23 €	46 €	23 €	46 €
Mise à disposition gratuite pour toutes les associations de Chatillon en diverses institutions						
CAUTION	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €

SALLE DU CINEMA	TARIF 2021	TARIF 2022	TARIF 2023
200 personnes			
Privés	122 €	123 €	125 €
Associations	60 €	61 €	62 €
CAUTION	500 €	500 €	500 €

Facturation, clé, mobilier, vaisselle (cassé ou détérioré)	
Clé	Prix coutant+10%
Table	Prix coutant+10%
Chaise	Prix coutant+10%
Verre - tasse/sous tasse	1 €
Assiette	2 €
couverts	0,60 €
vaisselle (autres)	5,00 €

2.2. Approbation des tarifs photocopies 2022

Christine FERARD présente les tarifs photocopies applicables à compter du 1^{er} janvier 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adopter les tarifs photocopies ci annexés pour l'année 2022 :

TARIF PHOTOCOPIES pour les particuliers - année 2022		
Format	jusqu'à 20 photocopies par an et par foyer	Au-delà de 20 photocopies par an et par foyer
		par tranche de 10 photocopies
A4 - N&B	Gratuit	3 €
A4 - Couleur	Gratuit	4 €
A3 - N&B	Gratuit	4 €
A3 - Couleur	Gratuit	6 €

TARIF PHOTOCOPIES pour les associations - Année 2022		
Format	Quota annuel par format	Au-delà du quota annuel
A4 - N&B	Gratuit jusqu'à 50	0,06 €
A4 - Couleur	Gratuit jusqu'à 50	0,30 €
A3 - N&B	Gratuit jusqu'à 10	0,16 €
A3 - Couleur	Gratuit jusqu'à 10	0,60 €

1 seule facturation en fin d'année par particulier et association (au-delà du bénéfice du quota annuel)

3 - PERSONNEL

3.1 Mise à jour du tableau des effectifs

Christine FERARD présente le tableau des effectifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la mise à jour du tableau des effectifs :

Total personnel communal	18,93	27	26	17,92
Titulaires	14,02	21	19	13,01
Contractuels	4,91	6	7	4,91
Stagiaires	0	0	0	0

3.2 Approbation de cadeaux de fin d'année aux agents sous forme de bons d'achat

Christine FERARD explique qu'à l'instar du CCAS, la commune offre un petit cadeau de fin d'année à chaque agent. Il est proposé cette année de le faire sous la forme d'un bon d'achat de 30 euros pour chaque agent sauf pour les derniers arrivés qui auront une boîte de chocolat.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver que la commune puisse fournir un cadeau de fin d'année à chaque agent sous forme de bons d'achat de 30 euros.

4 ECOLE PRIVEE DE BALAZE

Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée de Balazé

Claudie BENARD rappelle que la Commune de Balazé a transmis une demande de participation aux frais de fonctionnement d'élèves de la commune scolarisés à Balazé. Il s'agit de trois enfants en maternelle et de quatre enfants en élémentaires. La commune de Chatillon en vendelais accepte par principe de participer aux frais de fonctionnement de l'école privée de Balazé depuis longtemps.

Le cout par élève 2020 est de 368.99 euros pour un élémentaire et de 1237.03 euros pour un maternelle soit $4 \times 368.99 + 3 \times 1237.03 = 5187.05$ euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la participation aux frais de fonctionnement de l'école privée de Balazé pour un montant de 5187.05 euros.

5-VOIRIE

Acquisition et fourniture d'un abribus pour la Loirie et sollicitation d'une subvention auprès de Vitré Communauté

Gérard BEAUGENDRE propose d'acquérir un abri bus d'une valeur de 1107.86 € HT afin de l'installer à la Loirie. Cet abribus sera fourni par les ateliers de la MABILAIS.

Vitré Communauté pourrait subventionner ce projet à hauteur de 25%.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d' :

- Approuver l'acquisition et la fourniture d'un abribus pour la Loirie
- Autoriser M. Le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès de Vitré Communauté

6 - QUESTION COMPLEMENTAIRE

Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Jean 23 à VITRE

Claudie BENARD précise que l'école privée Jean 23 a transmis une demande de participation aux frais de fonctionnement d'une élève de la commune scolarisée à Vitré. Il s'agit d'une enfant en CP en classe bilingue français breton. Le courrier explique que la préfecture d'Ille et Vilaine impose désormais la prise en compte des frais de scolarités des enfants en classe bilingue.

Le cout par élève 2020 est de 368.99 euros pour un élémentaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Jean 23 pour un montant de 368.99 euros.

7 - INFORMATIONS DIVERSES

Dans le cadre des délégations attribuées par délibération du Conseil Municipal au Maire :

✚ Personnel :

- Signature d'un contrat à durée déterminée avec Julie SAULNIER (contrat à 17h30) entre le 29 novembre 2021 et le 31 aout 2022

✚ Marchés :

- Signature d'un devis avec le cabinet SITADIN pour la réalisation d'une déclaration préalable nécessaire à la mise en place de la tranche 3 du lotissement du bois guichard 3 pour un montant de 500 euros HT

8 - QUESTIONS DIVERSES

Jean Yves TALIGOT demande pourquoi les commissions municipales sont ouvertes aux personnes extérieures sans que le conseil municipal n'en ait délibéré ? Jean Luc DUVEL répond qu'il s'agit d'une promesse de campagne et que cela a déjà été fait dans le passé. Claudie BENARD précise que la commission communication a évoqué le sujet en présence de Pierre Henri GARDON, représentant de la minorité.

Jean Yves TALIGOT demande quel bilan la majorité tire de la réunion. Jean Luc DUVEL explique avoir entendu un certain nombre de questions et de demandes sur l'environnement et entend qu'on écoute leurs demandes qu'on soit d'accord ou non. Bernard JACQUES précise que les questions de l'écologie n'ont pas encore été traitées, pourquoi ne pas créer un groupe de travail ? Gérard BEAUGENDRE précise qu'un certain nombre d'habitants ont fait part de leur satisfaction et il faut aussi le dire. Claudie BENARD trouve dommage qu'il n'y ait pas eu assez de parents, il faudra revoir

les créneaux ou les modalités de communication pour intéresser davantage les parents. Jean Luc DUVEL termine en disant avoir entendu aussi les enjeux liés à la nécessité de trouver de nouvelles assistantes maternelles.

Jean Luc DUVEL explique avoir rencontré le cabinet LAUNAY pour les travaux d'isolation thermique et d'aménagement du restaurant scolaire. L'étude a pris du retard, les travaux auront lieu en 2023. Le partenariat avec TAILLIS est toujours bien prévu pour la rentrée

Jean Luc DUVEL dit qu'en raison du contexte sanitaire et au vu des recommandations du gouvernement, il n'y aura pas de pot organisé pour l'inauguration de France Service le 14 décembre et le pot du personnel sera reporté à des jours meilleurs. Il s'interroge sur le maintien des vœux prévus le 7 janvier 2021.

Jean Luc DUVEL précise que l'Etat a versé 8000 euros au titre de la dotation générale de décentralisation suite au lancement par la commune de la révision de son plan local d'urbanisme.

La séance est levée à 21h34

A Châtillon-en-Vendelais,

Le 13 décembre 2021

Le Maire,

Jean-Luc DUVEL

Le secrétaire de séance,
Claudie BENARD

